

Image not found or type unknown



Problème tuyauterie évacuation eau

Par **ALMAZ**, le 12/05/2023 à 18:20

Bonjour,

Je suis locataire.

L'eau de la salle de bain s'écoule très mal.

Le bouchon se situe dans un coude très éloigné de l'appartement lui même.

La propriétaire n'a jamais répondu à mes mails depuis un mois.

Comment la faire réagir. Peut-être en suspendant en partie le règlement de mon loyer ?

Alain

Par **Cousinnestor**, le 12/05/2023 à 18:36

Hello !

Almaz vous ne pouvez pas vous permettre de suspendre le règlement de vos loyers (cela donnerait à votre bailleur la possibilité de rompre votre bail). Commencez par confirmer à votre bailleur par LRAR votre demande de traitement de ce problème.

A+

Par **Visiteur**, le 12/05/2023 à 19:07

Bonjour,

Les charges locatives comprennent selon le décret

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006066148>

"IV. - Installations de plomberie.

a) Canalisations d'eau :

Dégorgement :"

Il vous appartient donc de missionner un plombier à vos frais pour faire déboucher cette canalisation.